

Amicale de l'Académie de Musique de la Ville d'Arlon - ASBL
Place des Chasseurs Ardennais, 10
6700 ARLON

Arlon – Aubange – Habay – Izel (Chiny) – Messancy –
Meix-devant-Virton – Musson – Virton

A.S.B.L. n°0451161153

RETROSPECTIVES ET PERSPECTIVES

Depuis vingt-cinq ans, l'Amicale, instituée en ASBL, fonctionne uniquement avec les cotisations de ses membres (les parents, les étudiants, les professeurs, les sympathisants) sans le moindre euro d'argent public. Servant de relais entre les utilisateurs et l'Académie, l'Amicale assiste le corps enseignant et encourage les élèves dans la poursuite de leurs études artistiques. **Il s'avère important d'avoir des représentants de chaque section désireux de rejoindre le Comité.** Les mandataires présents depuis 1993 – date de la création de l'ASBL -, formulent le vœu de transmettre progressivement expérience et sagesse à de nouveaux membres pour reprendre le flambeau avec la volonté d'œuvrer ensemble, dans la continuité, à la renommée de l'Académie tant à Arlon qu'au travers des sections locales.

OBJECTIFS ET RÔLE DE L'AMICALE

Selon les nouveaux Statuts de l'A.S.B.L. l'Amicale a pour objet la participation à la vie artistique de l'Académie, par la promotion, la diffusion et le développement d'activités culturelles de diverses disciplines, en ce compris la pratique et l'étude des arts, de la musique sous toutes ses formes. Afin de contribuer au rayonnement de l'Académie de Musique, l'Amicale aide le personnel enseignant dans différents projets pédagogiques et soutient des concerts organisés par l'Établissement. En outre, elle participe à l'acquisition de petit matériel d'appoint restant la propriété de l'Amicale.

Le rôle de l'Amicale accorde la priorité à des actions conduites dans l'intérêt premier des apprenants et à des activités qui sollicitent la participation active des élèves. Cela en fonction d'une distributivité solidaire, puisque que les finances de l'A.S.B.L. proviennent exclusivement des cotisations des parents, des étudiants, des professeurs et des sympathisants. Ainsi, pour 2018, l'Amicale est intervenue, entre autres, pour 6 concerts ou auditions d'élèves. Elle a participé aux frais de déplacement pour un concert d'une classe de chant d'ensemble dans l'Indre (France). De même, une petite quarantaine d'étudiants méritants ont été récompensés.

En 2019, l'Amicale soufflera ses 25 bougies. Dans ce cadre et pour célébrer dignement les noces d'Argent avec l'Académie de Musique, deux projets de classes d'envergure seront concrétisés. Une journée dédiée au Jazz se déroulera le 11 mai 2019. Le 19 mai 2019, l'Oratorio « Jephthé » de Carissimi pour chœur (de l'Académie), solistes et instruments sera exécuté. A vos agendas pour d'ores et déjà bloquer ces 2 dates.

AVANTAGES ACCORDES AUX MEMBRES

Vous bénéficiez

- d'une réduction aux droits d'entrée des concerts programmés par les professeurs ;
- d'une intervention portée désormais à **€ 50,00** pour les stages résidentiels **suivis, par élève demandeur en ordre de cotisation de membre**, sur preuve d'attestation et de paiement de stage ;
- d'une prise en charge des frais d'accompagnement piano - conformément au règlement en vigueur - pour les concours extérieurs auxquels participent les meilleurs élèves.

COTISATION ANNUELLE

A l'occasion du jubilé, votre cotisation de membre de € 10,00 reste inchangée. Pourriez-vous verser ce modique montant au compte IBAN n° BE62-7509-3697-1561 à l'adresse reprise à l'en-tête. Le Comité espère pouvoir toujours compter sur vous et il vous remercie pour votre fidélité et votre contribution afin que l'Amicale puisse poursuivre son rôle au sein de l'Académie. La période de validité de la cotisation annuelle s'étend sur l'année civile en cours.

APPEL AUX MEMBRES EFFECTIFS

L'Assemblée générale ordinaire de notre Amicale se tiendra le **mercredi 27 février 2019, à 20H15** à l'adresse de l'Académie. Venez faire part de vos avis, de vos idées et suggestions pour contribuer à l'image de l'Amicale et apporter un souffle d'optimisme.

Comme annoncé ci-dessus, le Comité nécessiterait d'être étoffé. Aussi, un appel est lancé aux candidat(e)s qui désirent en faire partie. Les conditions d'accès renvoient aux Statuts de l'Amicale et plus particulièrement aux articles relatifs à son organisation. Afin de tenir le rôle de trait d'union entre les instances communales et l'Académie, des représentants des sections locales d'Habay, Messancy, Musson, Meix-devant-Virton et Virton sont attendus. Pour être membre effectif, il faut en faire la demande à l'Assemblée générale, montrer un intérêt particulier pour l'Académie et être en ordre de cotisation. Cela vous donne un droit de participation et de vote lors de l'Assemblée générale et par conséquent, un droit de regard sur les tâches du Comité.

Les administrateurs désirent vivement que vous vous manifestiez (rassurez-vous, les réunions ne se tiennent pas toutes les semaines). Venez nous rejoindre car le Comité a besoin de vous. Les candidatures (par courriel, deux minutes et un clic suffisent) comme membre du Conseil d'Administration parviendront à la présidente dès ce jour et jusqu'à la veille de l'Assemblée Générale, soit le mardi 26 février 2019.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente/trésorière :

Mme KOLP-TREMOUROUX Odile, Voie de la Liberté 9, 6717 ATTERT

Tél. : 063/22.53.28

e-mail : kolpodile@gmail.com

Secrétaire :

M. POCHE Jean, Rue de Guerlange 57, 6791 ATHUS

Tél. : 063/38.86.25

e-mail : jpochet_55@hotmail.com

Membres :

M. BACH Patrice, Rue Sainte-Anne 40, 6813 TERMES (CHINY)

Tél. : 063/22.76.97 Fax : 063/23.30.99 (Bureau)

e-mail : patrice.bach@skynet.be

M. BIREN Raymond, Rue Lingenthal 18, 6700 WALTZING (ARLON)

Tél. : 063/22.68.71

e-mail : birenraymond@gmail.com

M. JACQUES Francis, Rue des Marronniers 21, 6810 MOYEN-IZEL (CHINY)

Tél. : 061/32.82.24 Fax : idem

e-mail : jacquesfrancis@skynet.be

Mme GEELS Catherine Avenue de Mersch 191, 6700 ARLON

Tél. : 063/22.23.41

e-mail : cgeels@skynet.be

Mme HENOUMONT Françoise Rue de Diekirch 214, 6700 ARLON

Tél. : 063/21.92.66

e-mail : françoise@henoumont.eu

M. DEVIERE Jonathan Rue Saint-Hubert 43, 6730 LAHAGE (TINTIGNY)

Tél. : 063/63.50.33

e-mail : jo68horn@hotmail.com

M. GOFFETTE Bérenger, Rue des Iles 38, 6821 LACUISINE (FLORENVILLE)

Tél. : 0498/500 324

e-mail : berengergoffettehotmail.com

Sont également membres effectifs

Mme NICKERS Marie-Béatrice, Rue du Monument 24, 6800 LIBRAMONT

Mme LAMBRECHTS Claude, Route de Luxembourg 138, 6700 ARLON